

# SÉLECTION OFF

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCUEIL 2023

**Dates du festival : du 19 au 23 juillet 2023.**

**Horaires des spectacles : du mercredi 19 juillet 20h au dimanche 23 juillet 20h.**

**Ouverture des lieux de convivialité : du mercredi 19 juillet 18h au dimanche 23 juillet 22h.**

Véritable vitrine de la création contemporaine en espace public, la Sélection Off réunit les compagnies sélectionnées par un comité de sélection de Chalon dans la rue. Ses enjeux sont les suivants :

- dresser un panorama de la création en espace public : diversité des esthétiques, pluralité des disciplines, recherche d'équilibre et de représentativité (genre, discipline, origine géographique, maturité et parité des équipes...)
- être une plateforme de diffusion : une espace de diffusion et de visibilité pour les compagnies et un temps dédié à la rencontre entre artistes et programmeur.rice.s
- contribuer à l'écriture globale du festival
- valoriser des créations récentes du paysage des arts de la rue. Les spectacles présentés doivent avoir comme année de création de 2019 à 2023.

### GÉNÉRALITÉS

- Les compagnies sont autonomes sur la technique et la logistique.
- Arrivée sur le site de jeu J-1 : matin (pour les spectacles nocturnes) et après-midi (pour les spectacles diurnes).
- Départ J+1 - 12h max.
- **Jours de jeux :**
  - Les spectacles de jour : jeux du jeudi 20 juillet au dimanche 23 juillet 2023 de 9h à 21h.
  - Les spectacles de nuit : jeux du mercredi 19 juillet au samedi 22 juillet 2023 de 21h à 1h.

### ACCUEIL TECHNIQUE

Le gardiennage des espaces scéniques est à la charge des compagnies.

Un emplacement sera mis à disposition en adéquation avec la proposition artistique.

Pour le mercredi concernant les répétitions : pas de sonorisation ni d'effets spéciaux, uniquement des line-check dans le respect des autres spectacles.

Pour les spectacles de nuit à partir de 20h : pas de jeu possible le dimanche soir, il est donc possible de jouer le mercredi 19 juillet 2023 à partir de 20h. Pas de générale possible le mardi 18 juillet, c'est-à-dire que la représentation du mercredi peut être soit une générale non ouverte, soit une générale ouverte public/pros, soit une représentation.

Un.e régisseur.se de site sera présent.e sur la durée du festival.

La puissance électrique est fournie par le festival pour l'alimentation sonorisation/éclairage au pied de l'espace scénique.

L'extinction de l'éclairage public peut être faite en cas de demande en amont (sous validation de l'organisation).

L'installation technique se fait par la compagnie en autonomie complète.

## **COMMUNICATION**

Le pôle communication du festival assure la promotion des spectacles à travers :

- le programme papier
- le site internet
- le lien avec la presse selon les demandes des journalistes

NB - Afin de pouvoir apparaître sur ces différents supports, merci de bien vouloir respecter les délais de transmission des informations.

## **ACCUEIL**

- 1 repas par jour (midi ou soir) par membre de la compagnie. Une seule personne de l'équipe administrative / prod / diff prise en charge par équipe.
- Prise en charge des droits d'auteurs pour les sociétés civiles SACD et SACEM uniquement.
- Mise à disposition de loges (partagées avec d'autres compagnies).
- Envoi du fichier des professionnel.le.s (quelques semaines en amont et à l'issue du festival).

**Merci de joindre une fiche technique adaptée aux conditions techniques que le festival vous propose.**

### **Équipe de la Sélection Off**

#### **Lucile Chesnais**

Coordinatrice de la Sélection Off - [selection.off@chalondanslarue.com](mailto:selection.off@chalondanslarue.com)

#### **Samuel Mauguin**

Régisseur général de la Sélection Off/Aube - [samuel.m@chalondanslarue.com](mailto:samuel.m@chalondanslarue.com)



Centre National des Arts de la Rue  
et de l'Espace Public

**Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public**

52, quai St-Cosme - 71100 Chalon-sur-Saône

[www.chalondanslarue.com](http://www.chalondanslarue.com)



@Chalondanslarue